



Madame La Directrice du cabinet de la Préfecture,

Madame la représentante du Conseil Départemental,

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les ajustements de carte scolaire de rentrée ont permis dans le 1^{er} degré quelques ouvertures de classes complémentaires. Toutefois, il reste à ce jour plusieurs situations d'écoles à effectifs élevés sur lesquelles le SE-Unsa 28 restera très vigilant.

Le nouveau dispositif d'évaluations nationales en français et mathématiques au CP/CE1 a été mis en œuvre lors de cette rentrée.

Le SE-Unsa a obtenu du ministère que les collègues bénéficient de 5h de compensation sur les APC pour le travail de saisie des évaluations. Il s'est avéré que ces 5h étaient bien insuffisantes pour cette saisie : il fallait beaucoup plus de temps pour saisir les fichiers d'un élève que les 12 minutes théoriques indiquées, sans compter les nombreux problèmes de connexion.

Le SE-Unsa a donc été reçu à ce sujet en audience par les services académiques le 18 octobre dernier, pour y dénoncer ces difficultés, et revendiquer que les collègues concernés soient défrayés du temps réel de saisie, que ce soit sur les heures d'APC ou une journée de décharge supplémentaire sur l'année pour les personnels déchargés d'APC.

Nous demandons que les évaluations nationales soient bien un outil au service des enseignants et non pas un outil de communication pour le ministère au moment de faire passer sa loi pour "une école de la confiance". Les évaluations ne doivent pas devenir un outil stigmatisant pour l'école maternelle avec une recherche de la performance et un retour vers le "pré CP" dès la grande section.

Nous serons vigilants pour que des solutions concrètes soient apportées l'année prochaine afin que les évaluations se passent dans des conditions acceptables pour tous les enseignants.

L'administration ne nous a pas apporté à ce jour de réponse concrète.

Concernant les directeurs, la mission parlementaire chargée d'un rapport sur la direction d'école a mis en exergue un quotidien de plus en plus lourd à assumer. Le SE-Unsa considère que ce rapport identifie bien les conditions d'exercice mais aussi les limites de la situation actuelle. Il a aussi le mérite de mettre en lumière la faiblesse de la rémunération des directeurs au regard des missions et responsabilités croissantes qui leur sont confiées. Pour le SE-Unsa, le ministère doit reconnaître l'ensemble des tâches des directeurs et les rémunérer à leur juste valeur.

Le SE-Unsa revendique des effectifs limités et adaptés à 24 élèves par classe de la maternelle au lycée, 20 en REP et REP+ et 10 en ULIS.

Or, dans les collèges d'Eure-et-Loir, à cette rentrée, nous déplorons la surcharge des effectifs dans plusieurs établissements malgré quelques ouvertures et des dédoublements réalisés en septembre.

Là où les effectifs explosent, c'est en ULIS collège avec 12 unités sur les 21 qui sont à 13 élèves ou plus, quand les textes en donnent un maximum de 10. Le SE-Unsa revendique depuis des années que **les effectifs ULIS soient comptabilisés dans les effectifs des collèges et des écoles. Donnons-nous les moyens d'une intégration reconnue.**

Concernant le budget 2019 de l'Education Nationale, la répartition fait mine d'épargner le primaire en lui fléchissant un gain de 1 800 postes. Or, les dédoublements de CE1 en REP impacteront à la fois les autres niveaux de ces écoles et les écoles hors Education prioritaire. Quant aux collèges et lycées, alors que les effectifs augmentent de 40 000 élèves, plus de 2 600 postes seront supprimés, imposant aux enseignants une 2ème heure supplémentaire au prétexte d'augmenter leur pouvoir d'achat.

Au SE-Unsa, nous ne sommes pas dupes : ce n'est pas une bonne nouvelle ! L'augmentation du temps de travail est une mauvaise solution, tant pour la qualité de l'accompagnement des élèves que pour la santé des collègues.

C'est pour manifester contre ce budget qui ne correspond pas aux besoins que le SE-Unsa appelle à la grève le 12 novembre.

Pour le SE-Unsa, c'est :

Non à l'obligation de faire deux heures supplémentaires !

Non aux suppressions de postes !

